

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les Compagnies Loblaw limitée annonce les résultats financiers provisoires non vérifiés du quatrième trimestre 2007 et de l'exercice terminé le 29 décembre 2007<sup>1)</sup>.

**BRAMPTON (ONTARIO) le 7 février 2008** Les Compagnies Loblaw limitée (symbole « L » à la Bourse de Toronto) (« Loblaw » ou la « société ») présente aujourd'hui une mise à jour des résultats financiers du quatrième trimestre 2007 et ceux de l'exercice terminé le 29 décembre 2007, fondée sur l'examen de la direction des résultats provisoires non vérifiés pour ces périodes. Les résultats financiers du quatrième trimestre de 2006 n'ont pas été vérifiés.

#### Faits saillants du quatrième trimestre

Pour les périodes terminées le 29 décembre 2007 (non vérifié) et le 30 décembre 2006

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2007 (12 semaines)	2006 (12 semaines)	Variation	2007 (52 semaines)	2006 (52 semaines)	Variation
Chiffre d'affaires	<b>6 967 \$</b>	6 784 \$	2,7 %	<b>29 384 \$</b>	28 640 \$	2,6 %
Bénéfice (perte) d'exploitation	<b>134</b>	(695)	119,3 %	<b>736</b>	289	154,7 %
Bénéfice net (perte)	<b>40</b>	(756)	105,3 %	<b>330</b>	(219)	250,7 %
Bénéfice net (perte) de base par action ordinaire (en dollars)	<b>0,14</b>	(2,76)	105,1 %	<b>1,20</b>	(0,80)	250,0 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables (en pourcentage)	<b>2,6 %</b>	1,3 %		<b>2,4 %</b>	0,8 %	
BALIA ajusté <sup>2)</sup>	<b>349</b>	414	(15,7 %)	<b>1 589</b>	1 892	(16,0 %)
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>2)</sup>	<b>221</b>	286	(22,7 %)	<b>1 034</b>	1 326	(22,0 %)
Marge d'exploitation ajustée <sup>2)</sup>	<b>3,3 %</b>	4,4 %		<b>3,7 %</b>	4,9 %	
Bénéfice net de base par action ordinaire ajusté <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>0,43</b>	0,58	(25,9 %)	<b>2,05</b>	2,72	(24,6 %)

- Au cours du trimestre, le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 2,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent.
- La déflation du prix de détail interne des aliments est estimée à 1,6 %.
- Le volume des ventes fondé sur les produits de détail vendus s'est accru de 3,6 % au cours du trimestre, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- La marge brute a diminué d'environ 60 millions de dollars par rapport à celle du dernier exercice, ce qui représente 0,9 % du chiffre d'affaires. Cette diminution s'explique principalement par la réduction ciblée des prix destinée à offrir de la valeur aux clients et une modification de la composition du chiffre d'affaires. Cette diminution est toutefois partiellement neutralisée par la réduction des pertes de stocks.
- Une charge hors caisse au titre de la dépréciation des immobilisations de 33 millions de dollars a été constatée au quatrième trimestre dans certains magasins.
- Une perte hors caisse sur les contrats à terme de capitaux propres de 55 millions de dollars a été constatée à la suite du déclin du prix des actions de la société au cours du quatrième trimestre de 2007.
- Pour 2007, les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> devraient varier de 375 à 450 millions de dollars, par rapport aux 70 millions de dollars de 2006.

1) Le présent communiqué de presse comprend de l'information prospective. Voir les énoncés prospectifs à la page 9 du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et informations prévisionnelles contenues dans les présentes ainsi que des principaux facteurs et hypothèses sur lesquels se fondent les conclusions, prévisions et informations prévisionnelles ci-jointes. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents de Les Compagnies Loblaw limitée déposés de temps à autre, auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières, lesquels documents se trouvent aussi sur les sites [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca).

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 8 du présent communiqué de presse.

### Faits récents sur les activités

Le quatrième trimestre met fin à un exercice d'importants changements organisationnels, et fut marqué par une vive concurrence et des pressions exercées sur le bénéfice. En dépit de ces défis, nous avons réalisé des progrès quant à notre plan de redressement pluriannuel. Le trimestre à l'étude nous a indiqué que Loblaw est sur la bonne voie quant à l'atteinte de son objectif de redevenir le meilleur détaillant grâce à sa progression encourageante dans le cadre de ses quatre projets importants, à savoir le Projet simplifier, Revenir à la base, Optimiser la bannière *Real Canadian Superstore* (« RCSS ») et Crédit pour la valeur.

Au quatrième trimestre, nous avons mené à terme le Projet simplifier, notre plan pour améliorer l'efficacité par l'établissement de responsabilités plus claires et la centralisation des secteurs névralgiques. Nous démarrons 2008 avec une structure et des processus dignes d'un vrai détaillant national, permettant à Loblaw, pour la première fois, de tirer pleinement profit de son envergure. Dorénavant, nous nous concentrons sur la stabilisation de l'entreprise et l'amélioration de l'exécution en magasin, dans les centres de distribution et dans les centres de services aux magasins.

Revenir à la base est notre stratégie pour être de nouveau reconnus comme l'un des meilleurs détaillants au monde, devenir le numéro un de l'industrie en matière de disponibilité des produits et nous doter d'un réseau d'approvisionnement de renommée internationale. Au cours du quatrième trimestre, nous avons testé et commencé à mettre en place plusieurs de nos améliorations liées à la performance des magasins dans le cadre de notre projet Revenir à la base. Deux cent trente-trois de nos magasins affichant un chiffre d'affaires élevé participent maintenant à notre programme Toujours disponibles. Les magasins qui ont totalement adhéré à ce programme ont amélioré la disponibilité et pratiquement atteint les niveaux visés. Nos nouveaux processus de réduction des pertes de stocks ont ramené les niveaux de perte en deçà de ceux du dernier exercice. Nous avons implanté des normes nationales en matière d'expérience client aux caisses et avons augmenté notre productivité en matière du nombre d'articles lus par minute.

Le magasin pilote Superstore de Milton continue de nous aider à cerner les améliorations à apporter à la productivité dans les secteurs de la marchandise générale et de l'alimentation. Nous étendons ces améliorations à d'autres magasins Superstore existants où l'on peut obtenir le rendement du capital investi approprié. De façon similaire, nos magasins conventionnels pilotes en sont à désigner les améliorations à apporter aux activités en magasin et au niveau des aliments frais, plus précisément des fruits et légumes. À la fin des tests, les conclusions tirées des résultats seront appliquées aux autres magasins.

Le Crédit pour la valeur est notre stratégie pour abaisser les prix de détail afin d'offrir aux clients une excellente valeur et nous assurer qu'ils reconnaissent les avantages des bas prix que nous offrons là où cela compte pour eux. Nos investissements soutenus sur le plan des prix ont été un facteur important au quatrième trimestre. Nous croyons que notre engagement en matière de bas prix est viable, qu'il offrira de la valeur à nos clients et qu'il nous rendra encore plus concurrentiels. Nos investissements sur le plan des prix nous ont aidés à maintenir des niveaux de prix de détail équivalents ou plus avantageux que ceux des supermarchés à escompte et de grande surface de nos concurrents de référence au Canada au quatrième trimestre.

Nous considérons les investissements sur le plan des prix comme un facteur majeur dans la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables et la croissance de la part de marché au quatrième trimestre de 2007. D'autres investissements en matière de prix seront faits en 2008. Toutefois, nous nous attendons à ce que la réduction des coûts en 2008 nous aide à soutenir notre rentabilité. Les coûts demeurent un aspect critique pour la direction. Nos actions témoignent de notre engagement à réduire les coûts. Nous avons réalisé des progrès, mais nous devons en faire davantage.

### Résultats d'exploitation

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires total du quatrième trimestre de 2007 a progressé de 183 millions de dollars ou de 2,7 % pour s'établir à 6,97 milliards de dollars comparativement à 6,78 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2006. Le volume des ventes fondé sur les produits de détail vendus a crû de 3,6 % au quatrième trimestre comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 2,6 %. Le chiffre d'affaires total, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des entités à détenteurs de droits variables<sup>1)</sup>, a augmenté de 2,9 %.

L'augmentation du chiffre d'affaires total au quatrième trimestre de 2007 découle de la croissance positive du nombre de clients et d'articles, en dépit d'une déflation interne du prix des aliments. L'augmentation du chiffre d'affaires total s'est réalisée en Ontario, au Québec et dans l'Ouest canadien. Le chiffre d'affaires total a augmenté dans les secteurs de l'alimentation et des produits pharmaceutiques, alors qu'il a connu une diminution dans le secteur de la marchandise générale en raison de la restriction intentionnelle applicable aux stocks, tandis que nous continuons à optimiser le contrôle des stocks, la composition des produits et les stratégies de démarquage.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 8 du présent communiqué de presse.

Chiffre d'affaires total, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV<sup>1)</sup>

Pour les périodes terminées le 29 décembre 2007 (non vérifié) et le 30 décembre 2006 (en millions de dollars)	<b>2007</b> (12 semaines)	2006 (12 semaines)	<b>2007</b> (52 semaines)	2006 (52 semaines)
Chiffre d'affaires total	6 967 \$	6 784 \$	29 384 \$	28 640 \$
Moins : chiffre d'affaires attribuable aux ventes de produits du tabac	219	242	1 013	1 423
chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV	108	92	456	383
Chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV <sup>1)</sup>	6 640 \$	6 450 \$	27 915 \$	26 834 \$

Croissance du chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables

Pour les périodes terminées le 29 décembre 2007 (non vérifié) et le 30 décembre 2006 (en pourcentage)	<b>2007</b> (12 semaines)	2006 (12 semaines)	<b>2007</b> (52 semaines)	2006 (52 semaines)
Croissance du chiffre d'affaires total	<b>2,7 %</b>	3,5 %	<b>2,6 %</b>	3,7 %
Moins : incidence sur la croissance du chiffre d'affaires attribuable aux ventes de produits du tabac	<b>(0,4 %)</b>	(2,0 %)	<b>(1,7 %)</b>	(1,2 %)
incidence sur la croissance du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV	<b>0,2 %</b>	(0,2 %)	<b>0,3 %</b>	(0,1 %)
Croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV <sup>1)</sup>	<b>2,9 %</b>	5,7 %	<b>4,0 %</b>	5,0 %
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables	<b>2,6 %</b>	1,3 %	<b>2,4 %</b>	0,8 %
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables, compte non tenu de l'incidence de la diminution des ventes de produits du tabac <sup>1)</sup>	<b>2,7 %</b>	3,3 %	<b>3,4 %</b>	2,0 %

Les principaux facteurs suivants expliquent la variation du chiffre d'affaires du quatrième trimestre par rapport à celui de la période précédente :

- les magasins *Real Canadian Superstore* en Ontario ont affiché une croissance continue de leur chiffre d'affaires;
- l'inflation nationale du prix des aliments, calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin » (« IPC ») a été de 0,8 % pour le quatrième trimestre de 2007, en comparaison de 1,5 % environ pour la période correspondante de 2006. Cette mesure de l'inflation peut ne pas refléter exactement l'incidence de l'inflation sur la combinaison spécifique de produits offerts dans les magasins de Loblaw. Les analyses de la société indiquent une déflation du prix de détail interne des aliments d'environ 1,6 %;
- une croissance positive des volumes de 3,6 % fondée sur les produits de détail vendus;
- au cours du quatrième trimestre, 8 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont été ouverts et 8 ont été fermés, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,1 million ou de 0,1 % de la superficie en pieds carrés par rapport au troisième trimestre de 2007.

Le chiffre d'affaires de 2007 a progressé de 744 millions de dollars ou de 2,6 % pour s'établir à 29,38 milliards de dollars, comparativement à 28,64 milliards de dollars en 2006. Le chiffre d'affaires total, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV<sup>1)</sup>, a augmenté de 4,0 %. Les principaux facteurs suivants, outre ceux ayant eu une incidence sur le trimestre et mentionnés précédemment, expliquent plus en détail la variation du chiffre d'affaires de l'exercice par rapport à l'exercice de 2006 :

- la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables, compte non tenu de l'incidence de la baisse des ventes de produits du tabac, s'est accrue de 3,4 %. Au troisième trimestre de 2006, un important fournisseur de produits du tabac a commencé à distribuer directement sa marchandise à certains clients de nos magasins cash & carry et clubs-entrepôts, nuisant ainsi aux ventes. Cette perte des ventes se répercute sur les ventes comparativement à celles de 2006, et ce, pour les trois premiers trimestres de 2007;
- l'inflation nationale du prix des aliments, calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin » (« IPC ») a été de 2,7 % en 2007, comparativement à environ 2,3 % en 2006. Selon les analyses de la société, l'inflation du prix de détail interne de 2007 est d'environ 1,3 % comparativement à l'exercice précédent;
- une croissance positive des volumes de 1,9 % fondée sur les produits de détail vendus;
- 34 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 79 ont été fermés, y compris les 46 magasins fermés dans le cadre du programme de restructuration des opérations en magasin annoncé précédemment, de même que les magasins qui ont été convertis ou qui ont fait l'objet d'expansions majeures, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 0,1 million ou de (0,2) % de la superficie en pieds carrés en 2007 depuis la fin de l'exercice 2006.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 8 du présent communiqué de presse.

**Bénéfice d'exploitation** Le bénéfice d'exploitation de 134 millions de dollars au quatrième trimestre de 2007 a augmenté de 829 millions de dollars, ou de 119,3 %, contrairement à la comptabilisation d'une perte d'exploitation de 695 millions de dollars en 2006. La marge d'exploitation s'est établie à 1,9 % contre (10,2)% au quatrième trimestre de 2006. Une charge hors caisse au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars, eu égard à l'écart d'acquisition lié à l'acquisition de Provigo Inc. en 1998, a eu une incidence sur la perte d'exploitation de 2006.

Au quatrième trimestre de 2007, la société a constaté les éléments suivants dans le bénéfice d'exploitation :

- une charge de 29 millions de dollars (néant en 2006) relative au Projet simplifier qui comprend la restructuration et la rationalisation des fonctions de mise en marché et des opérations en magasin. Les coûts sont constitués de 19 millions de dollars consacrés aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des indemnités de départ, des coûts supplémentaires découlant des régimes de retraite liés à la cessation d'emploi des salariés et des coûts de rétention, et d'autres coûts de 10 millions de dollars, principalement liés à la consultation;
- une charge de 7 millions de dollars (néant en 2006) relative au plan déjà annoncé visant à restructurer le réseau d'approvisionnement de la société;
- un montant de néant (charge de 35 millions de dollars en 2006) relatif à la fermeture annoncée précédemment de certains magasins dans les marchés du Québec et de l'Atlantique et dans le réseau des magasins clubs-entrepôts, dans le cadre de la restructuration des opérations en magasin;
- une charge de 52 millions de dollars (produits de 6 millions de dollars en 2006) attribuable à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes. La majeure partie de la charge du quatrième trimestre de 2007 est constituée d'une perte hors caisse sur les contrats à terme de capitaux propres de 55 millions de dollars (produits de 10 millions de dollars en 2006) à la suite du déclin du prix des actions de la société au cours du quatrième trimestre de 2007. À la fin du quatrième trimestre de 2007, la société avait des contrats à terme de capitaux propres cumulatifs pour racheter 4,8 millions (4,8 millions en 2006) de ses actions ordinaires;
- une charge de 3 millions de dollars (68 millions de dollars en 2006) découlant de la liquidation des stocks excédentaires annoncée précédemment au quatrième trimestre de 2006. La liquidation a été réalisée, comme prévu, au cours du quatrième trimestre de 2007;
- des produits de 4 millions de dollars (néant en 2006) imputables à la consolidation des EDDV;
- un montant de néant (charge de 800 millions de dollars en 2006) relatif à une charge hors caisse au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition eu égard à l'écart d'acquisition lié à l'acquisition de Provigo Inc. en 1998;
- un montant de néant (charge de 84 millions de dollars en 2006) lié à la ratification d'une nouvelle convention collective de quatre ans conclue avec des membres de certaines sections locales de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (« TUAC ») sises en Ontario.

Compte tenu de l'ajustement des éléments susmentionnés, le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> au quatrième trimestre de 2007 a diminué de 65 millions de dollars ou de 22,7 % pour s'établir à 221 millions de dollars, contre 286 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006. La marge d'exploitation ajustée<sup>1)</sup> a baissé de 3,3 % au quatrième trimestre de 2007, comparativement à 4,4 % en 2006, alors que l'augmentation des charges d'exploitation a dépassé celle du chiffre d'affaires. La marge du BAIIA ajustée<sup>1)</sup> a diminué, passant de 6,4 % en 2006 à 5,3 %.

En outre, les facteurs suivants ont eu une incidence sur le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> au quatrième trimestre de 2007 :

- la marge brute a diminué d'environ 60 millions de dollars par rapport à celle de 2006, ce qui représente 0,9 % du chiffre d'affaires, en raison principalement de la réduction ciblée des prix destinée à offrir de la valeur aux clients, à stimuler les ventes et le volume des ventes dans les magasins comparables, et des variations au chapitre de la composition du chiffre d'affaires. Cette diminution est toutefois partiellement neutralisée par la réduction des pertes de stocks;
- comparativement au dernier exercice, les coûts croissants inhérents à des honoraires de consultation, autres que ceux ayant trait au Projet simplifier, se sont établis à 12 millions de dollars, incluant les coûts de 6 millions de dollars liés aux nouvelles mesures visant à améliorer le réseau d'approvisionnement et la technologie de l'information;
- un gain de 11 millions de dollars résultant de la vente d'un immeuble à bureaux à Calgary, Alberta;
- une charge hors caisse croissante inhérente à la dépréciation d'immobilisations de 9 millions de dollars liée à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur à certains magasins. Pour le quatrième trimestre de 2007, la charge se chiffre à 33 millions de dollars, comparativement à 24 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006.

Au cours du quatrième trimestre de 2007, le ratio de la marge brute a reculé en raison des investissements continus dans les baisses de prix, dans le cadre de l'initiative du Crédit pour la valeur de la société, visant à augmenter les ventes de manière stratégique dans tous les magasins comparables du pays. La hausse du chiffre d'affaires enregistrée au cours du trimestre n'a pas suffi à compenser la diminution de la marge. Les coûts de la main-d'œuvre continuent d'être plus élevés en raison des pressions du marché. La société a réussi à diminuer ses charges au titre des pertes de stocks au quatrième trimestre de 2007, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 8 du présent communiqué de presse.

Le tableau suivant présente les éléments qui n'ont pas été pris en compte pour le calcul du bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup>, de la marge d'exploitation ajustée<sup>1)</sup>, du BAIIA ajusté<sup>1)</sup> et de la marge BAIIA ajustée<sup>1)</sup>:

Pour les périodes terminées le 29 décembre 2007 (non vérifié) et le 30 décembre 2006 (en millions de dollars)	<b>2007</b> (12 semaines)	2006 (12 semaines)	<b>2007</b> (52 semaines)	2006 (52 semaines)
Bénéfice net (perte)	<b>40 \$</b>	(756) \$	<b>330 \$</b>	(219) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Participation sans contrôle	<b>8</b>	(1)	<b>4</b>	1
Impôts	<b>27</b>	2	<b>150</b>	248
Intérêts débiteurs	<b>59</b>	60	<b>252</b>	259
Bénéfice (perte) d'exploitation	<b>134</b>	(695)	<b>736</b>	289
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes	<b>52</b>	(6)	<b>72</b>	37
Charges de restructuration et autres charges	<b>36</b>	35	<b>222</b>	44
Liquidation de stocks	<b>3</b>	68	<b>15</b>	68
EDDV	<b>(4)</b>	-	<b>(11)</b>	(8)
Charge au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition	-	800	-	800
Convention collective de l'Ontario	-	84	-	84
Charge liée aux indemnités de départ	-	-	-	12
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	<b>221</b>	286	<b>1 034</b>	1 326
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement	<b>134</b>	133	<b>588</b>	590
Amortissement des EDDV	<b>(6)</b>	(5)	<b>(33)</b>	(24)
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>349 \$</b>	414 \$	<b>1 589 \$</b>	1 892 \$

La marge d'exploitation ajustée<sup>1)</sup> est calculée comme le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> divisé par le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV<sup>1)</sup>. La marge BAIIA ajustée<sup>1)</sup> est calculée comme le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> divisé par le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV<sup>1)</sup>.

Pour l'exercice à l'étude, le bénéfice d'exploitation de 736 millions de dollars a augmenté de 447 millions de dollars ou de 154,7 %, comparativement à 289 millions de dollars en 2006, et a engendré une marge d'exploitation de 2,5 %, contre 1,0 % en 2006.

Au cours de 2007, la société a constaté les éléments suivants dans le bénéfice d'exploitation :

- une charge de 197 millions de dollars (néant en 2006) liée au Projet simplifier qui comprend la restructuration et la rationalisation des fonctions de mise en marché et des opérations en magasin. Les coûts sont constitués de 139 millions de dollars consacrés aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des indemnités de départ, des coûts supplémentaires découlant des régimes de retraite liés à la cessation d'emploi des salariés et des coûts de rétention, et d'autres coûts de 58 millions de dollars, principalement liés à la consultation. Il est prévu que le total des coûts de restructuration relatifs à ce projet, principalement constitués d'indemnités de départ, sera d'environ 200 millions de dollars, dont le reste des coûts sera passé en charges en 2008;
- une charge de 9 millions de dollars (8 millions de dollars en 2006) relative au plan déjà annoncé visant à restructurer le réseau d'approvisionnement de la société;
- une charge de 16 millions de dollars (35 millions de dollars en 2006) relative à la fermeture annoncée précédemment de certains magasins sur les marchés du Québec et de l'Atlantique et dans le réseau des magasins clubs-entrepôts, dans le cadre de la restructuration des opérations en magasin;
- une charge de 72 millions de dollars (37 millions de dollars en 2006) attribuable à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes. La majeure partie de la charge de l'exercice de 2007 est constituée d'une perte hors caisse sur les contrats à terme de capitaux propres de 67 millions de dollars (32 millions de dollars en 2006) à la suite du déclin du prix des actions de la société au cours de l'exercice;
- une charge de 15 millions de dollars (68 millions de dollars en 2006) découlant de la liquidation des stocks excédentaires annoncée précédemment;
- des produits de 11 millions de dollars (8 millions de dollars en 2006) imputables à la consolidation des EDDV;
- un montant de néant (charge de 1 million de dollars en 2006) pour le déménagement des bureaux et la réorganisation des fonctions de soutien opérationnel;
- un montant de néant (charge de 800 millions de dollars en 2006) pour une charge hors caisse au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition eu égard à l'écart d'acquisition lié à l'acquisition de Provigo Inc. en 1998;

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 8 du présent communiqué de presse.

- un montant de néant (charge de 84 millions de dollars en 2006) pour la ratification d'une nouvelle convention collective de quatre ans conclue avec des membres de certaines sections locales de la TUAC en Ontario;
- un montant de néant (charge de 12 millions de dollars en 2006) lié aux indemnités de départ.

Compte tenu de l'ajustement des éléments mentionnés ci-dessus, le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> pour l'exercice 2007 a diminué de 292 millions de dollars ou de 22,0 %, pour s'établir à 1,03 milliard de dollars, contre 1,33 milliard de dollars en 2006. La marge d'exploitation ajustée<sup>1)</sup> a diminué pour s'établir à 3,7 % en 2007, comparativement à 4,9 % en 2006, alors que l'augmentation des charges d'exploitation a dépassé celle du chiffre d'affaires. La marge du BAIIA ajustée<sup>1)</sup> a diminué, passant de 7,1 % en 2006 à 5,7 %.

En outre, les facteurs suivants ont eu une incidence sur le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> de 2007 :

- les coûts croissants inhérents à des honoraires de consultation, comparativement à l'exercice précédent, autres que ceux ayant trait au Projet simplifier, se sont établis à 75 millions de dollars, incluant les coûts de 16 millions de dollars liés aux nouvelles mesures visant à améliorer le réseau d'approvisionnement et la technologie de l'information;
- le bénéfice d'exploitation lié aux produits pharmaceutiques a été réduit de 25 millions de dollars, par suite des changements législatifs adoptés par le gouvernement de l'Ontario en 2006;
- des ajustements apportés aux estimations des coûts liés aux prestations postérieures à l'emploi et aux prestations d'invalidité à long terme ainsi qu'aux coûts reportés liés à la conception de produits et à la technologie de l'information ont entraîné une diminution du bénéfice d'exploitation de 24 millions de dollars;
- les coûts liés au changement du régime de primes offertes à la direction de la société se sont établis à 11 millions de dollars;
- un gain de 11 millions de dollars à la vente d'un immeuble à bureaux à Calgary, Alberta;
- une charge hors caisse croissante inhérente à la dépréciation des immobilisations de 6 millions de dollars liée à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur à certains magasins. Pour l'exercice de 2007, la charge s'est chiffrée à 33 millions de dollars, comparativement à 27 millions de dollars en 2006;
- le ratio de la marge brute a diminué comme décrit précédemment.

Au quatrième trimestre de 2007, le bénéfice net de base par action ordinaire est de 0,14 \$, soit une augmentation de 105,1 %, par rapport à la perte nette de base par action ordinaire de 2,76 \$ en 2006. Pour l'exercice, le bénéfice net de base par action ordinaire s'est élevé à 1,20 \$, soit une augmentation de 250,0 %, par rapport à la perte nette de base par action ordinaire de 0,80 \$ en 2006.

Les facteurs ci-après ont eu une incidence sur le bénéfice net de base par action ordinaire du quatrième trimestre de 2007 :

- une charge de 0,21 \$ (produits de 0,02 \$ en 2006) par action ordinaire attribuable à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes;
- une charge de 0,09 \$ (0,09 \$ en 2006) par action ordinaire imputable aux charges de restructuration et autres charges;
- une charge de 0,01 \$ (0,16 \$ en 2006) par action ordinaire imputable à la liquidation des stocks;
- une charge de 0,02 \$ (produits de 0,01 \$ en 2006) par action ordinaire imputable à la consolidation des EDDV;
- des produits de 0,04 \$ (néant en 2006) par action ordinaire attribuables aux variations des taux d'imposition prévus par la loi;
- un montant de néant (charge de 2,92 \$ en 2006) par action ordinaire attribuable à la variation de la charge au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition précédemment annoncée;
- un montant de néant (charge de 0,20 \$ en 2006) par action ordinaire lié à la ratification d'une convention collective.

Compte tenu de l'ajustement des éléments mentionnés ci-dessus, le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> s'est établi à 0,43 \$ pour le quatrième trimestre de 2007 contre 0,58 \$ pour le quatrième trimestre de 2006. Le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> pour l'exercice de 2007 s'est établi à 2,05 \$ contre 2,72 \$ pour l'exercice de 2006.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 8 du présent communiqué de presse.

Le tableau suivant présente les éléments qui n'ont pas été pris en compte pour le calcul du bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> :

Bénéfice net (perte) de base par action ordinaire et bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup>

Pour les périodes terminées le 29 décembre 2007 (non vérifié) et le 30 décembre 2006 (en dollars)	<b>2007</b> (12 semaines)	2006 (12 semaines)	<b>2007</b> (52 semaines)	2006 (52 semaines)
Bénéfice net (perte) de base par action ordinaire	<b>0,14 \$</b>	(2,76) \$	<b>1,20 \$</b>	(0,80) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes	<b>0,21</b>	(0,02)	<b>0,30</b>	0,17
Charges de restructuration et autres charges	<b>0,09</b>	0,09	<b>0,53</b>	0,11
Liquidation des stocks	<b>0,01</b>	0,16	<b>0,04</b>	0,16
EDDV	<b>0,02</b>	(0,01)	<b>0,02</b>	(0,01)
Charge au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition	-	2,92	-	2,92
Convention collective de l'Ontario	-	0,20	-	0,20
Charge liée aux indemnités de départ	-	-	-	0,03
Variations des taux d'imposition prévus par la loi	<b>(0,04)</b>	-	<b>(0,04)</b>	(0,06)
<b>Bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>0,43 \$</b>	0,58 \$	<b>2,05 \$</b>	2,72 \$

Nous continuons d'investir dans ce que nous estimons être des agrandissements et des rénovations à plus haut rendement pour l'ensemble de nos magasins existants tout en améliorant le chiffre d'affaires des magasins comparables. Tel que nous l'avons déclaré au dernier trimestre, nous nous attendons à des dépenses en immobilisations estimatives nettes variant de 700 à 800 millions de dollars. Environ les deux-tiers de ces fonds devraient servir à modifier, à agrandir, à entretenir les magasins existants et à augmenter légèrement la superficie en pieds carrés, la majeure partie du tiers restant servira à la modernisation des systèmes informatiques et l'autre sera consacrée à l'infrastructure du réseau d'approvisionnement.

Au cours du trimestre, tel qu'il était prévu, nous avons vendu une propriété et un immeuble partiellement construit pour 110 millions de dollars. Nous avons loué la propriété de l'acheteur pour une durée de 20 ans, avec options de renouvellement. En retour, nous avons sous-loué la propriété à un tiers fournisseur de solutions logistiques. Nous avons également conclu une entente d'entreposage et de distribution avec le fournisseur de solutions logistiques qui utilisera la propriété pour offrir des services à Loblaw.

### **Situation de trésorerie et sources de financement**

Après le troisième trimestre, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a attribué la cote « sous surveillance avec perspectives négatives » au crédit à long terme et au crédit à court terme de la société. Standard & Poor's a placé la société sous surveillance avec perspective « négative » au titre de son crédit à long terme et de son crédit à court terme. Un déclassement de la cote de la société au titre de son crédit à court terme aurait des répercussions sur sa capacité d'obtenir du financement à court terme par ses programmes de papier commercial, ce qui ferait augmenter les coûts d'emprunt. La société estime qu'elle sera encore en mesure d'obtenir du financement externe.

Dans l'éventualité d'une baisse supplémentaire de la cote du crédit à long terme de la société publiée par DBRS et d'une cessation possible de la convention de fiducie indépendante, la capacité des franchisés de la société d'obtenir du financement grâce à une structure comprenant des fiducies de financement indépendantes serait perturbée et un montant de 44 millions de dollars serait tiré d'une lettre de crédit de soutien fournie par Loblaw. Le montant brut du capital des prêts aux franchisés en cours à la fin de 2007 s'élevait à 418 millions de dollars. La société examine d'autres mécanismes de financement pour ses franchisés afin de remédier à cette situation. Dans l'éventualité où la société restructurerait les fiducies de financement indépendantes, toute autre nouvelle structure de financement qui pourrait être mise en place devra être examinée pour en mesurer l'incidence sur la consolidation des EDDV.

### **Perspectives<sup>2)</sup>**

Le volume des ventes a été positif grâce à nos investissements au plan de la réduction des prix, et ce, afin d'offrir de la valeur à nos clients. Nous nous attendons à ce que la lancée se poursuive en 2008. Nous continuerons nos investissements. Toutefois, nous croyons que la réduction des coûts en 2008 nous aidera à soutenir notre rentabilité. Il sera plus difficile d'établir une comparaison entre les données des résultats du premier semestre de 2008 et celles de 2007, au titre des ventes, des marges et de la rentabilité.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 8 du présent communiqué de presse.

2) À lire en parallèle avec les « Énoncés prospectifs » de la page 9 du présent communiqué de presse.

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

La société présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Toutefois, la société a inclus certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux PCGR qui, à son avis, fournissent de l'information utile à la direction et aux lecteurs du présent communiqué de presse, pour évaluer le rendement financier et la situation financière de la société, pour les raisons décrites ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR canadiens et, par conséquent, ne peuvent être comparables à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne devraient pas non plus être interprétées comme des mesures remplaçant d'autres mesures financières déterminées conformément aux PCGR du Canada.

**Chiffre d'affaires total et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV** Ces mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence sur le chiffre d'affaires de la baisse des ventes de produits du tabac et de la consolidation de certains franchisés indépendants par la société. Les ventes de produits du tabac ont continué à diminuer jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2007 par suite de la décision d'un important fournisseur de produits du tabac qui, au cours du troisième trimestre de 2006, a commencé à distribuer directement sa marchandise à certains clients des magasins cash & carry et clubs-entrepôts de la société. Cette incidence sur le chiffre d'affaires n'est pas prise en compte étant donné que la société estime que cela permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. Le tableau « Chiffre d'affaires total compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV » figurant à la page 3 du présent communiqué de presse rapproche ces mesures financières et les mesures financières conformes aux PCGR canadiens. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables, compte non tenu de l'incidence de la diminution des ventes des produits du tabac se trouve dans le tableau « Croissance du chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables » à la page 3 du présent communiqué de presse.

**Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation ajustés** Les éléments présentés dans le tableau de la page 5 du présent communiqué de presse rapprochent le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation ajusté conformes aux mesures relatives au bénéfice net des PCGR canadiens, et se fondent sur l'examen de la direction des résultats provisoires non vérifiés pour les périodes de douze semaines et de cinquante-deux semaines terminées respectivement le 29 décembre 2007 et le 30 décembre 2006. Les éléments présentés dans le rapprochement ne sont pas pris en compte étant donné que la société estime que leur exclusion permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. En outre, ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils ne sont pas susceptibles de se répéter. La direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté et la marge d'exploitation ajustée pour évaluer le rendement de la société et prendre des décisions en ce qui concerne ses activités poursuivies.

**BAIIA et marge ajustés** Les éléments présentés dans le tableau de la page 5 du présent communiqué de presse rapprochent le résultat ajusté avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation ajusté conformes aux mesures relatives au bénéfice net des PCGR canadiens, et se fondent sur l'examen de la direction des résultats provisoires non vérifiés pour les périodes de douze semaines et de cinquante-deux semaines terminées respectivement le 29 décembre 2007 et le 30 décembre 2006. La direction utilise le BAIIA ajusté pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

**Bénéfice net de base par action ordinaire ajusté** Les éléments présentés dans le tableau « Bénéfice net (perte) de base par action ordinaire et bénéfice net de base par action ordinaire ajusté » de la page 7 du présent communiqué de presse rapprochent le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté et les mesures relatives au bénéfice net (perte) de base par action ordinaire des PCGR canadiens, et se fondent sur l'examen de la direction des résultats provisoires non vérifiés pour les périodes de douze semaines et de cinquante-deux semaines terminées respectivement le 29 décembre 2007 et le 30 décembre 2006. Les éléments présentés dans le rapprochement ne sont pas pris en compte étant donné que la société estime que leur exclusion permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. En outre, ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils ne sont pas susceptibles de se répéter. La direction utilise le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté pour évaluer le rendement de la société et prendre des décisions à l'égard de ses activités poursuivies.

**Flux de trésorerie disponibles** La société calcule les flux de trésorerie disponibles comme des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation moins les achats d'immobilisations et les dividendes. La société estime que les flux de trésorerie disponibles sont une mesure utile de la variation de l'encaisse disponible de la société pour les besoins de financement supplémentaire.

### **États financiers consolidés et rapport de gestion annuels 2007**

Les états financiers consolidés vérifiés de la société et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 29 décembre 2007 seront publiés au plus tard le 28 mars 2008. Ces deux documents seront inclus dans le rapport annuel 2007 de la société et publiés dans la section destinée aux investisseurs du site Web de la société à [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca) ou sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Relations avec les investisseurs**

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à M<sup>me</sup> Inge van den Berg, vice-présidente principale, relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à [investor@loblaw.ca](mailto:investor@loblaw.ca).

Des informations supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et au Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société.

### **Conférence téléphonique et diffusion Web**

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une conférence téléphonique, ainsi qu'une webémission, le 7 février 2008, à 11 h (HNE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-644-3416. La rediffusion sera disponible une heure après la conférence au 416-640-1917, code d'accès 21258049#. Pour accéder à la diffusion Web, veuillez visiter notre site [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca), cliquer sur l'onglet Investir, puis sur la diffusion Web. Préinscription possible.

### **Téléconférence des investisseurs et diffusion Web**

Les Compagnies Loblaw limitée organisera également une conférence téléphonique, ainsi qu'une webémission, à l'intention des investisseurs le 19 février 2008, entre 8 h 30 (HNE) et 12 h (HNE). Le matériel relatif à la téléconférence des investisseurs se trouvera à [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca)

Pour accéder à la téléconférence des investisseurs, prière de composer le 416-915-5762. La transmission en différé est accessible au 416-640-1917, code d'accès 21259443#. Pour accéder à la diffusion Web, veuillez visiter notre site [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca), cliquer sur l'onglet Investir, puis sur la diffusion Web. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sont offerts sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée à [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca).

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué de presse de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») contient des énoncés prospectifs en ce qui concerne les objectifs, plans, buts, aspirations, stratégies, situation financière, résultats d'exploitation, flux de trésorerie, rendement, perspectives et occasions d'affaires. Ces énoncés prospectifs comprennent une mise à jour des résultats financiers provisoires non vérifiés pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007. Ces énoncés prospectifs sont généralement, mais pas toujours, désignés par des mots ou expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, lorsqu'ils se rapportent à la société ou à sa direction, et ont pour but de signaler des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les changements dans la conjoncture économique; les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs; une augmentation de la concurrence résultant de l'arrivée de nouveaux concurrents et des concurrents actuels; des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés en deçà des attentes; les risques associés aux conditions du programme financier offert aux franchisés de la société; l'impossibilité de réaliser les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment les investissements de la société dans les systèmes informatiques, le réseau d'approvisionnement et d'autres mesures de simplification et de réduction des coûts; la capacité de l'infrastructure informatique de la société à soutenir les besoins de cette dernière; la capacité de la société de repérer les stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes au niveau alimentaire; l'incapacité de mener à terme les initiatives importantes de la société de façon réussie et en temps opportun, notamment la mise en œuvre de stratégies et le lancement de produits novateurs; les coûts imprévus associés à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, y compris les coûts de rémunération; la capacité du réseau d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société; la détérioration des relations de la société avec les membres de son personnel, particulièrement au cours des périodes de changements; l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives; les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société; l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements d'utilisation des estimations comptables de la société, y compris en ce qui a trait à l'évaluation des stocks; les fluctuations des gains de la société par suite de la variation de la valeur des contrats à terme de capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires; les changements dans les passifs d'impôts de la société, résultant de modifications des lois fiscales ou des cotisations futures; une dépendance toxique à la performance de ses fournisseurs indépendants; les événements touchant la santé publique; la capacité de la société à obtenir du financement externe; la capacité de la société d'attirer et de retenir des dirigeants clés; et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec ses fournisseurs. Les autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, de temps à autre, auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, y compris dans la section

Risques et gestion des risques du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2006 de la société. Ces énoncés prospectifs comportent d'autres risques et incertitudes inconnus de la société ou jugés négligeables par cette dernière, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs.

En plus de ces risques et incertitudes, les hypothèses importantes utilisées dans les énoncés prospectifs, particulièrement sous la rubrique intitulée « Perspectives » à la page 7 du présent communiqué de presse, comprennent ce qui suit : il n'y a pas de changement important dans la conjoncture économique depuis 2007; les modes dans les dépenses et les préférences des consommateurs suivent de près les tendances historiques; il n'y a pas de changements significatifs dans la concurrence, que ce soit la venue de nouveaux concurrents ou chez les concurrents actuels; il n'y a pas de changement imprévu aux stratégies des prix actuelles de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés correspond aux attentes; les économies et l'efficacité opérationnelle sont réalisées comme prévues, notamment celles découlant de la réduction des coûts de la société et des mesures de simplification; et il n'y a pas de modification réglementaire, fiscale ou comptable importante ni d'événements importants survenus en dehors du cours normal des activités de la société.

Les lecteurs sont donc invités à examiner ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent ces énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent communiqué de presse. La société renonce à toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs, pour refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou pour tout autre motif, sauf dans les cas prévus par la loi.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Inge van den Berg

Vice-présidente principale

Relations avec les investisseurs

905-459-2500

investor@loblaw.ca